



Et si redoubler avait du sens ?

Les analyses de la FAPEO 2011

Rédaction :
Christophe Desagher
Fédération des Associations de Parents de l'Enseignement Officiel
Avenue du Onze Novembre, 57 - 1040 Bruxelles
02/527.25.75 – 02/525.25.70
www.fapeo.be – secretariat@fapeo.be
Avec le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles

Sommaire

Introduction.....	4
Redoublement, les données récentes	4
Le redoublement et ses fonctions dans la classe et le système éducatif	5
Les fonctions manifestes et latentes du redoublement	5
1. Le redoublement sert à gérer la classe	6
2. Le redoublement sert à gérer l'école	7
3. Le redoublement sert à évaluer	9
4. Le redoublement sert l'autonomie professionnelle des enseignants	10
Conclusion	10
Bibliographie.....	12

Résumé

Le redoublement est-il efficace en Fédération Wallonie-Bruxelles ? Oui et non. Non, selon les scientifiques et les chercheurs en sciences de l'éducation. Et oui, pour des praticiens et des parents. Pourquoi le redoublement persiste-t-il alors que des études démontrent qu'il est inefficace en termes de réussite scolaire globale ? Si en Fédération Wallonie-Bruxelles, on pratique à forte dose le redoublement, c'est qu'il a bien un sens. Cette analyse propose de le comprendre.

Mots-clefs

Redoublement, fonctions latentes, fonctions manifestes, outil de gestion, passage automatique, pédagogie, vitesse enseignement, usage social, hétérogénéité, motivation, quasi-marché, cotation, autonomie, attachement social.

Introduction

Dans son article « Le redoublement est moins un problème qu'une solution – Comprendre l'attachement social au redoublement en Belgique francophone » (2006), Hugues Draelants nous explique les quatre fonctions latentes du redoublement. Ces fonctions expliqueraient pourquoi en Belgique francophone, l'usage du redoublement dans l'enseignement secondaire est toujours fréquent.

Redoublement, les données récentes

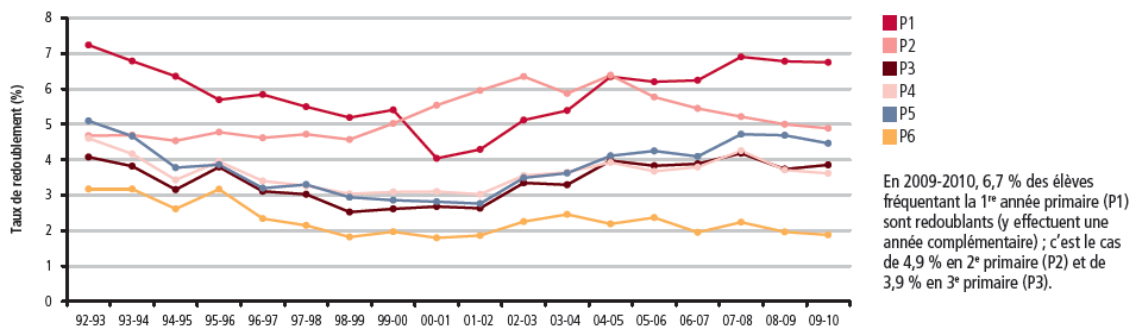
Les indicateurs de l'enseignement 2011¹ nous montrent l'évolution des taux de redoublement depuis l'année académique 1992-1993.

- En primaire : sur les 6 années, on observe une tendance à la baisse depuis 2 ans (5 années de suite pour la 4^{ème} année primaire). Elle fait suite à une hausse des taux de redoublement qui avait duré plusieurs années. Pour la 6^{ème} primaire, on observe que les taux de redoublement sont plus stables que pour les autres années. Le graphique montre également que le taux de redoublement le plus bas concerne la 6^{ème} primaire. Cela est sans doute dû au fait que, lorsqu'un élève de 13 ans a déjà connu un redoublement et n'a pas obtenu son CEB, il passe automatiquement en 1^{ère} secondaire, dans le 1^{er} degré différencié.
- En secondaire : tous les taux de redoublement sont plus élevés en 2009-2010 qu'ils ne l'étaient en 1992-1993, sauf pour la 2^{ème} année secondaire. Cette exception tient à la réforme du premier degré de 1993 qui stipule que ce degré doit être effectué en maximum 3 ans. Le phénomène est donc plus rare puisqu'il ne peut apparaître qu'une fois sur ce cycle pour un élève donné. En 6^{ème} année secondaire, le graphique nous montre que les taux sont stables dans le temps : le taux de redoublement en 6^{ème} secondaire ne varie pas de 1992-1993 à 2009-2010. Le graphique nous montre également que ces taux sont généralement les plus bas pour l'ensemble du cursus secondaire. Cela s'explique par les abandons scolaires. On observe également que les taux les plus élevés concernent les 3^{ème} et 5^{ème} secondaires. Il s'agit de deux moments clefs dans l'orientation des élèves. Une analyse plus fine montre en outre que ce sont dans les filières dites de relégation² que les taux sont les plus élevés pour ces années-là.

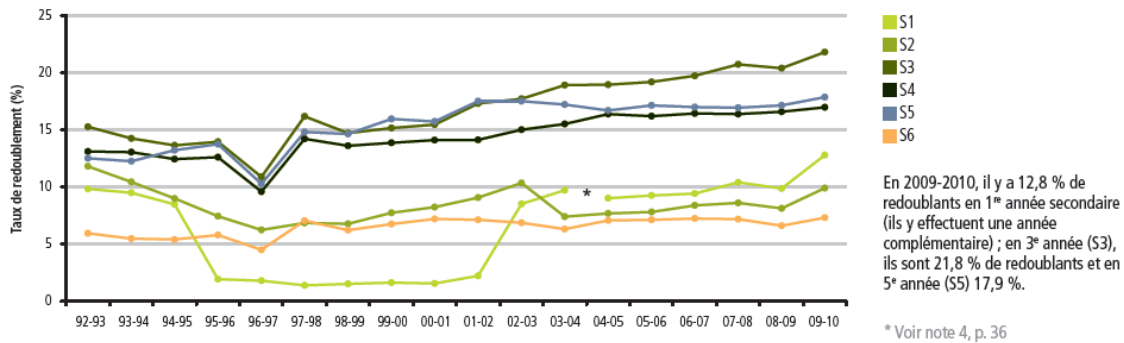
¹ Fédération Wallonie-Bruxelles / Etnic, *Les indicateurs de l'enseignement 2011*, « Evolution du taux de redoublement dans l'enseignement primaire ordinaire de 1992-1993 à 2009-2010 » et « Evolution du taux de redoublement dans l'enseignement secondaire ordinaire de 1992-1993 à 2009-2010 », Bruxelles, 2011, p. 37.

² Principalement en technique de qualification et en professionnelle.

13.1 Évolution du taux de redoublement dans l'enseignement primaire ordinaire de 1992-1993 à 2009-2010



13.2 Évolution du taux de redoublement dans l'enseignement secondaire ordinaire de 1992-1993 à 2009-2010



Le redoublement et ses fonctions dans la classe et le système éducatif

Les fonctions manifestes et latentes du redoublement

Les fonctions latentes, quelles qu'elles soient, se distinguent des fonctions manifestes, en ce sens où : « Les fonctions manifestes sont les conséquences objectives qui contribuent à l'ajustement ou à l'adaptation du système, sont comprises et voulues par les participants du système. [...] Les fonctions latentes sont celles qui ne sont ni comprises, ni voulues³ ».

Cette définition de Merton est d'application dans l'analyse de Draelants qui nous sert de texte de référence. Pour bien comprendre cette définition, on peut prendre l'exemple de l'achat d'un tableau coté sur le marché de l'art. Cet achat a pour fonction manifeste de décorer sa maison et a pour fonction latente de vouloir affirmer son statut social grâce à l'achat d'un tableau d'un artiste reconnu.

³ MERTON R. K., *Éléments de théorie et de méthode sociologique*, Plon, Paris, 1965, pp. 101-102.

Le redoublement a pour fonction manifeste de faire progresser l'élève⁴. Notons d'ores et déjà que le redoublement a d'autres fonctions manifestes, comme la sélectivité scolaire : « Pour certains parents, généralement ceux issus des classes privilégiées, "l'échec scolaire d'une partie des élèves, l'inégalité des formations n'est pas l'échec du système d'enseignement mais au contraire le signe de sa réussite par rapport à ce qu'[ils] en attendent" (Bourdieu et Passeron, 1970, p. 101), c-à-d. maximiser leur investissement scolaire afin de maintenir leur position sociale.⁵ »

Mais l'auteur relève aussi quatre fonctions latentes sur lesquelles nous allons nous arrêter :

- une fonction de gestion de l'hétérogénéité et de tri des élèves au sein des établissements : redoubler sert à gérer la classe ;
- une fonction de positionnement stratégique et symbolique par rapport aux établissements environnants : redoubler sert à gérer l'école ;
- une fonction de régulation de l'ordre scolaire au sein de la classe : redoubler sert à évaluer ;
- une fonction de maintien de l'autonomie professionnelle des enseignants.

1. Le redoublement sert à gérer la classe

L'hétérogénéité des performances au sein d'une classe est source de problèmes pédagogiques. Effectivement, dans une classe où les élèves apprennent à des vitesses différentes, le professeur doit adapter la vitesse de son enseignement aux différents rythmes d'apprentissage. C'est le problème de la difficulté de mener une pédagogie individualisée dans le cadre d'un cours collectif⁶.

Les établissements qui ont des pratiques de grande sélectivité académique, que ce soit en faisant redoubler les élèves les moins performants ou en les réorientant vers d'autres filières, ont aussi logiquement une très bonne moyenne de résultats dans leurs classes, voire dans toute l'école. Dans ce cas de figure, ces écoles ont moins de problèmes liés aux vitesses d'apprentissage.

De la sorte, le principe de différenciation est issu d'un raisonnement logique : créer des classes homogènes (du point de vue du niveau et de l'envie d'orientation) est une manière de permettre au collectif d'avoir un effet stimulant sur chaque individu. Un environnement homogène répondrait mieux aux besoins des élèves en facilitant les conditions de travail de chacun. Tant les élèves que les professeurs s'y retrouveraient. Les élèves auraient des collègues de classe d'un niveau comparable et aux envies d'orientation similaires et pourraient se stimuler les uns les autres. Les professeurs pourraient, quant à eux, adapter la vitesse d'enseignement en fonction de

⁴ DRAELANTS H., « Le redoublement est moins un problème qu'une solution - Comprendre l'attachement social au redoublement en Belgique francophone », *GIRSEE*, CPU, n° 52, 2006, p. 10.

⁵ *Ibidem*, p. 5.

⁶ *Ibidem*, p. 14.

la capacité générale du groupe classe qui ne serait pas bien différente des capacités de chaque élève pris individuellement.

D'où vient l'hétérogénéité au sein des classes du secondaire ? Elle démarre, entre autre, avec le choix de l'établissement fondamental. Il est souvent opéré en fonction de la distance qui le sépare de l'habitation. Or - et c'est surtout le cas à Bruxelles - les quartiers ont tendance à être constitués de personnes ayant un même statut socio-économique. Une concentration urbanistique qui se reproduit à l'école puisque les enfants d'un même quartier se retrouvent dans le même établissement et recevront donc la même instruction. Cependant, il faut tenir compte du fait qu'il y a approximativement 4,5 fois moins d'établissements secondaires que d'écoles fondamentales en Fédération Wallonie-Bruxelles. Ceci participe donc au fait que l'on retrouve des publics différents, tant au niveau socioéconomique qu'au niveau pédagogique, dans le premier degré du secondaire.

2. Le redoublement sert à gérer l'école

La logique⁷ que nous retrouvons au sein des groupes-classes peut être étendue à l'établissement scolaire tout entier. C'est ce que suppose la deuxième fonction latente du redoublement : la fonction de positionnement hiérarchique et symbolique.⁸ L'élément fondateur de cette fonction du redoublement trouve son origine dans la concurrence que se livrent les écoles sur le quasi-marché scolaire : « Ce système hybride, qualifié de « quasi-marché » (Glennester, 1991 ; Le Grand et Barlett, 1993), combine le libre choix de l'école par les familles à un financement public, lié au nombre d'élève. »⁹

Les différentes écoles qui se trouvent sur ce quasi-marché scolaire sont en concurrence. Cette concurrence est intensifiée par le fait que les écoles reçoivent des subsides en fonction du nombre d'élèves inscrits. Aussi, à l'instar d'une entreprise sur le marché financier, une école bénéficie-t-elle d'une image, d'une réputation sur le quasi-marché scolaire.

Parallèlement à cela, le fossé entre les écoles dites performantes et celles qui ne jouissent pas de cette réputation s'accroît de par le fait que les parents profitent d'une liberté en matière de choix d'établissement scolaire¹⁰ pour leurs enfants. Donc, d'une part, les parents tiennent à ce que leurs enfants puissent bénéficier de la meilleure éducation possible, et d'autre part, afin de ne pas perdre sa réputation, l'école tient à attirer et retenir les meilleurs élèves.

⁷ La fonction de gestion de l'hétérogénéité au sein des classes et du premier degré des établissements.

⁸ DRAELANTS H., *op. cit.*, pp. 14-16.

⁹ MAROY C., *L'enseignement secondaire et ses enseignants*, De Boeck, Bruxelles, 2002, p. 21.

¹⁰ Selon l'article 24 de la Constitution belge.

La performance scolaire des élèves devient donc l'élément intégrant ou excluant selon la capacité des élèves à confirmer (ou non) la réputation de l'établissement¹¹. En conséquence de quoi, le redoublement participe pleinement à organiser la place de chaque établissement sur le quasi-marché scolaire en servant de sanction aux élèves ne répondant pas au principe de performance voulu dans l'école.

Notons que depuis la publication de cet article, plusieurs décrets « Inscription » ont vu le jour dans la Fédération Wallonie-Bruxelles. Ils ont pour but de réguler les inscriptions dans le premier degré du secondaire et de faciliter la mixité sociale. Le dernier décret en date prévoit différentes phases pour l'inscription¹² :

- Le 3 février 2012 au plus tard : les parents reçoivent le formulaire unique d'inscription (FUI) de la part de l'école primaire où leur enfant est scolarisé.
- Le 27 février 2012 : début de la première période d'inscription durant laquelle les parents ou la personne exerçant l'autorité parentale font enregistrer le formulaire d'inscription dans l'établissement correspondant à leur première préférence. Durant cette période, l'ordre chronologique n'a pas d'influence sur le classement.
- Le 16 mars 2012 : fin de la première période d'inscription.
- Entre le 16 mars et le 30 avril 2012 : suspension des inscriptions. Aucune demande d'inscription ne peut être enregistrée pendant cette période.
- Le 30 avril 2012 : reprise des inscriptions. Les demandes introduites à partir du 30 avril seront classées dans l'ordre chronologique de leur introduction, à la suite des demandes introduites entre le 27 février et le 16 mars.

En outre, pour favoriser la mixité sociale, une priorité est donnée à l'inscription des enfants à indice socio-économique faible (ISEF). Pour atteindre l'objectif de mobilité sociale visé par le législateur, 20,4% des places déclarées disponibles sont réservées, dans chaque école, à des enfants issus d'écoles ISEF. Le chiffre de 20,4% ne doit être atteint que si la demande existe. Sont prises en compte, pour atteindre le quota de 20,4%, les demandes exprimées par les parents en première ou deuxième préférence¹³.

¹¹ NORMAND R., « Le mouvement de la *school effectiveness* et sa critique dans le monde anglo-saxon », *Revue de l'Institut de Sociologie*, Université Libre de Bruxelles, 2003, pp. 145-148, p. 154.

¹² Fédération Wallonie-Bruxelles, information sur les inscriptions pour l'année académique 2012-2013, <http://www.inscription.cfwb.be/>

¹³ Fédération Wallonie-Bruxelles, « Information sur les inscriptions et les places disponibles », <http://www.inscription.cfwb.be/index.php?id=302>

3. Le redoublement sert à évaluer

La troisième fonction latente du redoublement touche non seulement à cette sanction finale mais aussi à son principe initial, la cotation. Il s'agit d'une fonction de régulation de l'ordre scolaire¹⁴.

La pratique du redoublement prend place dans un système scolaire qui se base sur la cotation des élèves. Au fur et à mesure de l'année, le professeur crée des évaluations afin de situer le niveau de compréhension de la matière de tous ses élèves. Si celui-ci est jugé insuffisant pour l'un ou l'autre de ses élèves à la fin de l'année, ceux-ci redoubleront.

Certes, l'évaluation permet de juger le niveau d'excellence de l'élève mais elle permet aussi d'avertir l'élève de ses lacunes et doit servir de facteur motivant. De la sorte, évaluation et redoublement participent d'un même mouvement et permettent en outre de confirmer l'autorité du professeur dans son rôle¹⁵. En tant que professionnel de l'éducation, il est le seul à pouvoir sanctionner les savoirs acquis.

Supprimer le redoublement revient donc à remettre profondément le système d'apprentissage en question, mais aussi la place traditionnelle du professeur dans un tel système. Si l'on reprend l'exemple de la suppression pure et simple du redoublement dans le premier degré, le discours traditionnel « attention, les cotes sont mauvaises, il y a un risque de redoublement - il faut donc remédier aux lacunes », perd de sa substance. Par conséquent, les cotes durant l'année perdent aussi en importance puisque le risque de redoublement en fin d'année n'existe plus. Ceci peut avoir une influence sur la motivation au travail.

Notons tout de même que dans ce qui avait été la réforme du premier degré, celle-ci touchait des élèves qui avaient connu durant toute leur scolarité le système de cotation et redoublement. Le sentiment « plus rien ne peut m'arriver », apparu chez certains élèves, était vraisemblablement dû au fait que, du jour au lendemain, les élèves se retrouvaient dans un système scolaire dont ils ne comprenaient pas la finalité.

¹⁴ DRAELANTS H., *op. cit.*, p. 16-17.

¹⁵ *Ibidem*, p. 17.

4. Le redoublement sert l'autonomie professionnelle des enseignants

Si cette analyse est valide à l'échelle du professeur, on peut la généraliser à l'ensemble de la profession. C'est ce que suppose la quatrième et dernière fonction latente du redoublement¹⁶.

On peut en retirer qu'au niveau de la profession, la suppression du redoublement peut être ressentie comme une désappropriation de leur autonomie et la résistance du corps professoral à l'abandon du redoublement comme étant une volonté de garder des repères, voire des garde-fous au métier d'enseignant et au monde de l'enseignement de manière plus large.

On peut en déduire que la suppression du redoublement est ressentie par le corps professoral comme une désappropriation de leur autonomie. Le maintien du redoublement peut être perçu comme la volonté de concevoir l'enseignement comme un lieu de repères et de garde-fous.

Conclusion

Cette analyse visait à comprendre les fonctions latentes du redoublement dans le corps enseignant. Les enseignants ne sont pas les seuls à tenir au redoublement. En effet, « une large fraction des usagers – en particulier ceux qui tirent parti de la sélectivité scolaire – manifeste également de l'attachement à l'égard du redoublement. Leur attachement au redoublement renforce celui des enseignants et des établissements : la demande parentale de sélectivité, comme toute demande, stimule l'offre et participe au maintien de pratiques élitistes dans certaines classes et établissements préoccupés d'attirer le public le plus ajusté aux attentes de l'école¹⁷ ».

L'analyse d'Hugues Draelants aborde le redoublement non pas en termes d'efficacité mais en terme de sens donné à l'usage social : c'est là toute son originalité.

Dès lors, par truchement de leurs fonctions latentes, on comprend que l'attachement à l'usage du redoublement n'est pas de l'ordre symbolique. Effectivement, il ne s'agit pas de défendre envers et contre tout sans réelles raisons une prérogative de la profession d'enseignant.

L'attachement social au redoublement est d'ordre pragmatique : « Dans les conditions actuelles des rapports entre enseignants et élèves et dans un système qui valorise la note, il est difficile de s'en passer, de fonctionner autrement¹⁸ ».

¹⁶ *Idem.*

¹⁷ *Ibidem*, p. 5.

¹⁸ *Idem.*

En effet, il est difficile de changer ses habitudes du jour au lendemain. L'exemple de la réforme du premier degré telle que décidée en 1993 montre à quel point il peut être difficile non pas d'abandonner une pratique mais bien d'en utiliser une autre qui fasse sens dans le contexte de notre enseignement.

En conclusion, il paraît opportun de mener une réflexion globale sur notre système d'enseignement qui prenne en compte le sens que peut prendre le redoublement (et le long processus qui amène à cette sanction) pour chacun des acteurs concernés.

Bibliographie

BALL S. J., « Policy Sociology and Critical Social Research: a personal review of recent education policy and policy research », *British Educational Research Journal*, Vol. 23, n°3, 1997.

Fédération Wallonie-Bruxelles / Etnic, *Les indicateurs de l'enseignement 2011*, Bruxelles, 2011.

DELAS J.-P. / MILLY B., *Histoire des pensées sociologiques*, Paris, Armand Colin, 2005.

DRAELANTS H., « Le redoublement est moins un problème qu'une solution – Comprendre l'attachement social au redoublement en Belgique francophone », *GIRSEF, CPU*, n° 52, 2006.

LEBRUN M., *Théories et méthodes pédagogiques pour enseigner et apprendre – Quelles place pour les TIC dans l'éducation ?*, Bruxelles, De Boeck, 2007.

MAROY C., *L'enseignement secondaire et ses enseignants*, De Boeck, Bruxelles, 2002.

MERTON R. K., *Eléments de théorie et de méthode sociologique*, Plon, Paris, 1965.

NORMAND R., « Le mouvement de la *school effectiveness* et sa critique dans le monde anglo-saxon », *Revue de l'Institut de Sociologie*, Université Libre de Bruxelles, 2003.

OCDE, *Repenser l'enseignement : des scénarios pour agir*, Paris, OCDE, 2006.